

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT**

Le mercredi 19 août 2020, se tient à 19 h 30, à la salle Bestar du Centre sportif Mégantic, la séance régulière d'août 2020 du conseil des maires de la MRC du Granit.

Conformément aux dispositions de l'arrêté # 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 4 juillet 2020 « [CONCERNANT l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19](#) », la présente séance est tenue avec présence du public.

Madame le préfet, Marielle Fecteau, et les maires ci-dessous énumérés participent à la rencontre :

Jean-Marc Grondin	Audet
Francis Bélanger	Courcelles
Gaby Gendron	Frontenac
Michel Ouellet	Lac-Drolet
Julie Morin	Lac-Mégantic
Ghislain Breton	Lambton
Claude Roy	Marston
Jacques Bergeron	Milan
Yvan Goyette	Notre-Dame-des-Bois
Peter Manning	Piopolis
Guy Brousseau	Saint-Augustin-de-Woburn
Bernard Therrien	Saint-Ludger
Jeannot Lachance	Saint-Robert-Bellarmin
Jean-Luc Fillion	Saint-Romain
France Bisson	Saint-Sébastien
Mario Lachance	Stornoway
Denis Lalumière	Stratford
Pierre Brosseau	Val-Racine

Étant donné les points à l'ordre du jour, madame Sophie Bourassa, responsable de l'évaluation et de l'environnement et monsieur Rafael Lambert, responsable de la géomatique et des technologies sont présents.

Madame le préfet préside la séance. À titre de secrétaire-trésorière de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée. Madame Sarah Orichefsky m'assiste pour cette tâche.

Madame Diane Turgeon, mairesse de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton et monsieur Jacques Breton, maire de la Municipalité de Nantes sont absents.

1.0

QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame le préfet constate le quorum, souhaite la bienvenue à chacun et procède à l'ouverture de la séance.

2.0

ORDRE DU JOUR

Il est demandé que le point 13.2 CORRECTION DES HEXAGONES DE COUVERTURE CELLULAIRE DU CRTC soit traité après le point 7.0. BONS COUPS.

Il est demandé d'ajouter au point 19.0 VARIA, le point suivant :

- Vente d'immeubles pour non-paiement de taxes

2020-154

ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT ORDRE DU JOUR

1.	QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2.	ORDRE DU JOUR
3.	PÉRIODE DE QUESTIONS
4.	SUIVI DES RÉUNIONS ET COURRIER
5.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 JUILLET 2020
6.	SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DES DERNIÈRES RENCONTRES - Demande d'appui financier de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge
7.	BONS COUPS
8.	<u>AMÉNAGEMENT</u>
8.1.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE
8.2.	DEMANDE D'APPUI – FERMETURE DE LA PISTE RÉCRÉOTOURISTIQUE L'EXPRESS BEAUCE-MÉGANTIC
9.	<u>ENVIRONNEMENT</u>
9.1.	ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2020-09 PORTANT SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
9.2.	ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2020-10 DÉCRÉTANT LES MODALITÉS ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES RELATIVES À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
9.3.	APPROBATION DE L'APPEL D'OFFRES – MATIÈRES RÉSIDUELLES
10.	<u>SERVICE D'ÉVALUATION</u>
10.1.	RAPPORT MENSUEL DU SERVICE D'ÉVALUATION
11.	<u>DÉVELOPPEMENT (SDEG)</u>
11.1.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF LOISIRS

11.2.	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL – 2 ^E APPEL DE PROJETS
12.	<u>DÉVELOPPEMENT SOCIAL</u>
12.1.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ VIGIE SANTÉ
12.2.	DEMANDE D'APPUI POUR QUE LE CIUSSS DE L'ESTRIE RENOUVELLE L'ÉTABLISSEMENT CHSLD ET LES LOCAUX DU CLSC DE LAMBTON
12.3.	MOTION DE FÉLICITATIONS – DR POIRIER
13.	<u>PROJETS SPÉCIFIQUES</u>
13.1.	DEMANDE FRR – VOLET 4, COOPÉRATION INTERMUNICIPALE - INSPECTEUR
13.2.	CORRECTION DES HEXAGONES DE COUVERTURE CELLULAIRE DU CRTC
14.	<u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>
14.1.	COMPTES À PAYER
14.2.	REMISE DE LA LISTE DES DÉPENSES RÉCURRENTES DU MOIS DE JUILLET 2020
14.3.	ATELIER DE TRAVAIL – CONSEIL DES MAIRES
14.4.	PROTOCOLE HURONS-WENDAT
14.5.	COMITÉ SPA
15.	<u>PROJET ÉOLIEN</u>
15.1.	PROJET ÉOLIEN DU GRANIT, SUIVI
16.	<u>VARIA</u>
17.	<u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>
18.	<u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

3.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

4.0

SUIVI DES RÉUNIONS ET COURRIER

SUIVI DES RÉUNIONS

➤ FQM

- Nous accusons réception de votre résolution demande d'ouverture d'un volet supplémentaire à l'agence 911 - programme d'aide financière pour la préparation des municipalités aux sinistres [2020-120 du 17/06/2020] et vous remercions d'avoir porté vos préoccupations à notre attention.

- **Municipalité de Lac-Drolet**
 - Résolution demandant à la MRC du Granit d'accepter leur adhésion au service des visites de préventions incendie des risques faibles.
- **Municipalité de Lambton**
 - Exerce son droit de retrait à l'égard de la déclaration de compétence de la MRC du Granit en ce qui a trait à la collecte, au transport et au traitement des matières organiques qui excluent les matières organiques industrielles et les boues de fosses septiques et de systèmes de traitement municipaux.
- **Municipalité de Milan**
 - Exerce son droit de retrait à l'égard de la déclaration de compétence de la MRC du Granit en ce qui a trait à la collecte, au transport et au traitement des matières organiques qui excluent les matières organiques industrielles et les boues de fosses septiques et de systèmes de traitement municipaux.
- **Municipalité de Saint-Romain**
 - Exerce son droit de retrait à l'égard de la déclaration de compétence de la MRC du Granit en ce qui a trait à la collecte, au transport et au traitement des matières organiques qui excluent les matières organiques industrielles et les boues de fosses septiques et de systèmes de traitement municipaux.
 - Exerce son droit de retrait à l'égard de la déclaration de compétence de la MRC du Granit en ce qui a trait à la collecte, au transport et au traitement des ordures ménagères.

SUIVI INTERNE (EDG - MRC - SDEG)

- **Concours « Partager votre amour des Cantons »**
 - Vous êtes un amoureux des Cantons? Propagez votre amour de la région et courez la chance de gagner un prix 100% Cantons! Pour participer, c'est simple! Partagez votre plus belle photo des Cantons-de-l'Est.
- **Dépôt du Rapport annuel 2019**
 - À l'occasion de la séance du conseil des maires de la MRC du Granit du 8 juillet 2020, les maires ont approuvé le dépôt du Rapport annuel 2019. Marquée par de nombreuses interventions auprès des municipalités, des citoyens et un travail de collaboration avec différents partenaires du milieu, l'année 2019 fut riche en actions.
- **Directeur(trice) du développement**
 - Affichage de poste à la SDEG.
- **Fonds de développement culturel de la MRC du Granit**
 - Quatre projets à saveur patrimoniale ou historique ont obtenu une aide financière totale de 15 168 \$.

COURRIER

- **Autorité des marchés publics**
 - L'AMP vous rappelle qu'il est essentiel de vous assurer que les entreprises avec lesquelles vous concluez des contrats ou des sous-contrats dont les montants sont supérieurs aux seuils déterminés détiennent une autorisation de contracter.
- **Assemblée nationale du Québec – Marie-Claude Nichols**
 - Nouvelle porte-parole de l'opposition officielle en matière d'Affaire municipale et Habitation, désire annoncer sa disponibilité à rencontrer les maires et mairesses de notre MRC.
- **Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**
 - La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le Projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine par Hydro-Québec, à compter du mardi 18 août 2020, à 19 h, au Centre de congrès de Thetford Mines, salle Landry, situé au 777, 9e rue Sud à Thetford Mines.

- **CIUSSSE-CHUS**
 - Les membres de l'équipe RLS du Granit se remettent officiellement à l'œuvre offrant de nouveau les services de proximité.
- **CPTAQ**
 - Compte rendu de la demande dossier no. 427890, Saint-Sébastien, et orientation préliminaire.
 - Compte rendu de la demande dossier no. 424065, Saint-Ludger, et orientation préliminaire.
 - Avis de convocation, rencontre publique à distance, dossier no. 425680 et 425685, par conférence Zoom, ID et mot de passe.
 - Retour de la part de la TAQ du dossier no. 422537, Piopolis, à la CPTAQ pour qu'elle puisse reprendre l'étude de la demande.
 - Décision au dossier no. 426199, Lac-Drolet.
 - Décision au dossier no. 426571, Nantes.
 - Suspends l'étude du dossier no. 426585, Frontenac, jusqu'au 15 août 2020.
 - Décision dans le dossier no. 425857, Notre-Dame-des-Bois.
- **Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques**
 - Sollicite notre collaboration dans le recensement des ouvrages de protection contre les inondations ainsi que la collecte de données liées à la cartographie des zones inondables existantes sur votre territoire.
- **Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**
 - Annonce la somme de 216 000 \$ à notre disposition dans le cadre du programme RénoRégion 2020-2021 de la Société d'Habitation du Québec.
- **MRC D'Antoine-Labelle**
 - Demande d'appui, résolution adoptée par le comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle lors de la séance tenue le 9 juillet 2020, relativement à une demande à la Société d'habitation du Québec quant au lancement de la programmation 2020-2021 des programmes RénoRégion et Pyrrhotite.
- **MRC des Appalaches**
 - Résolution concernant l'adoption du règlement no.197 ayant pour objet de revoir les limites des affectations "Forestière" et de "Villégiature" dans la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, secteur de la rivière Ashberham.
 - La municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce devra adopter un règlement de concordance afin de modifier son règlement de zonage pour le rendre conforme au schéma d'aménagement de la MRC des Appalaches tel que modifié par le règlement 199 de la MRC. Plus particulièrement, le règlement de zonage devra être modifié en agrandissant le périmètre d'urbanisation et le secteur industriel et par le fait même en diminuant l'affectation agroforestière de type 1.
 - La municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce devra adopter un règlement de concordance afin de modifier son plan d'urbanisme en adaptant les limites de son périmètre d'urbanisation et celles de l'affectation agroforestière de type 1 à celles du schéma d'aménagement révisé tel que modifié par le règlement 199 de la MRC des Appalaches.
- **MRC des Sources**
 - Depuis le début de la crise liée à la Covid-19, les déplacements effectués par notre service de transport aux personnes ont diminué considérablement. Malgré la baisse drastique des déplacements effectués, l'ensemble des dépenses demeurent les mêmes. Tout comme le Regroupement des transports adaptés et collectifs ruraux de l'Outaouais, la MRC des Sources demande au ministre M. François Bonnardel de modifier les programmes de subventions afin que l'achalandage de 2019 soit considéré pour l'année 2020 dans tous les programmes applicables au transport des personnes.
- **MRC du Val-Saint-François**
 - De demander aux gouvernements provincial et fédéral qu'une aide financière soit mise sur pied afin d'être offerte aux municipalités et villes qui offrent les services de camps de jour.

➤ **Municipalité de Audet**

- Attendu que la MRC du Granit est en mesure d'offrir le service d'un employé pour faire le travail à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement que monsieur Jean-Félix Lacroix, employé de la MRC du Granit, soit nommé inspecteur en bâtiment et en environnement pour la Municipalité de Audet, et ce, jusqu'au 14 septembre 2020.
- Procède à l'embauche d'une inspectrice adjointe en bâtiment et en environnement pour les municipalités de Audet et Lac-Drolet à raison de 30 heures par semaine.

➤ **Segma recherche**

- Ont été mandatés par la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) et le Ministère du Tourisme dans le cadre de la mesure 9 de la Stratégie de développement du tourisme hivernal. Proposition d'un nouveau modèle d'affaires pour la motoneige touristique ainsi qu'une méthode de caractérisation des sentiers de motoneige dans une perspective touristique.

➤ **Société pour la nature et les parcs du Canada - section Québec (SNAP Québec)**

- Présente le Fonds des municipalités pour la biodiversité auquel une vingtaine de municipalités ont déjà adhéré jusqu'à maintenant. Il est également offert aux MRC. Ce Fonds, géré par la Fondation de la faune du Québec, vous permet d'accélérer la réalisation de projets de conservation et de protection de la biodiversité en vous offrant un rendement net de 100% (soit 1\$ pour chaque dollar investi).

➤ **SportsQuébec**

- Lettre d'invitation pour une rencontre d'information destinée aux milieux ayant un intérêt à accueillir la 59e Finale des Jeux du Québec Été 2024. La rencontre est prévue le jeudi, 27 août à 13 h 30 en visioconférence.

➤ **Transports Québec**

- À la suite de l'annonce de monsieur François Bonnardel, relatif aux investissements du gouvernement dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III), vous trouverez l'information complète sur le programme, incluant les conditions d'admissibilité, à l'adresse suivante : <https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/aide-finan/municipalites/programme-transport-actif/Pages/programme-veloce-III.aspx>.

REVUES

- BÂTIVert, de la COMBEQ
- Bulletin électronique de la FQM
- Bulletin électronique de la Persévérance scolaire en Estrie
- Bulletin électronique de Québec municipal
- Bulletin électronique du réseau d'information municipale
- Bulletin électronique de l'UMQ
- Bulletin électronique de l'Arbre plus
- Écho de Frontenac
- Le Cantonnier
- Info Express — Amélioration de l'habitat
- Info Lambton
- Infolettre de la Municipalité d'Audet
- Infolettre de la Municipalité de Lac-Drolet
- Infolettre de la Municipalité de Saint-Ludger
- Infolettre de la Chambre de commerce Région Mégantic
- Infolettre Défi 2025
- Infolettre Développement durable
- La Terre de chez nous
- La Tribune
- Le Meg

- Marché municipal
- Quorum
- Vision Santé publique
- VVS Express

5.0

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 JUILLET 2020

2020-155

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 JUILLET 2020

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2020 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.0

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DES DERNIÈRES RENCONTRES

Demande d'appui financier de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

Les maires ont reçu par courriel une résolution adoptée par la Fédération québécoise des municipalités, à l'automne 2019, indiquant qu'elle s'engageait à supporter la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, par le biais de son comité du Fonds de défense des intérêts des municipalités, afin de l'aider à financier ses frais de défense dans le cadre d'une poursuite en dommages et intérêts par une compagnie d'exploration minière.

7.0

BONS COUPS

Les bons coups des municipalités de Frontenac et Courcelles ont été transmis aux maires par courriel.

13.0 PROJETS SPÉCIFIQUES

13.2

CORRECTION DES HEXAGONES DE COUVERTURE CELLULAIRE DU CRTC

2020-156

CORRECTION DES HEXAGONES DE COUVERTURE CELLULAIRE DU CRTC

ATTENDU QUE l'accès à des infrastructures numériques fait partie intégrale des priorités régionales de développement de l'Estrie;

ATTENDU QUE l'accès à des infrastructures numériques fait partie intégrale des priorités de développement de la MRC du Granit;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit est engagé dans un projet de desserte des secteurs où la couverture cellulaire est déficiente;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit a mandaté en 2018 son comité Internet haute vitesse et couverture cellulaire pour trouver une solution à la couverture cellulaire du territoire;

ATTENDU QUE les données du CRTC sur la couverture cellulaire sur notre territoire sont erronées;

ATTENDU QUE le CRTC est à effectuer la mise à jour de ses données de couverture cellulaire;

ATTENDU QUE la MRC du Granit a mandaté une firme pour connaître en détail la couverture cellulaire de son territoire;

ATTENDU QUE 450 000 mesures d'intensité ont été prises et 1 404 km de route ont été patrouillées;

ATTENDU QUE les résultats de l'étude peuvent varier selon les appareils, les conditions météorologiques et la demande sur le réseau lors de la mesure;

ATTENDU QUE le comité Internet haute vitesse et couverture cellulaire est satisfait des résultats de l'étude;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la MRC du Granit entreprenne les démarches pour que les corrections soient apportées aux données du CRTC concernant la couverture cellulaire sur notre territoire.

QU'une copie de la résolution soit envoyée aux compagnies qui desservent le territoire soit : Bell, Videotron, Telus et Rogers ainsi qu'au député fédéral, monsieur Luc Berthold et à la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, madame Marie-Claude Bibeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0	AMÉNAGEMENT
-----	-------------

8.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Monsieur Ghislain Breton fait le résumé de la dernière rencontre.

8.2

DEMANDE D'APPUI – FERMETURE DE LA PISTE RÉCRÉOTOURISTIQUE L'EXPRESS BEAUCE-MÉGANTIC

2020-157

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION DE CONFORMITÉ ET D'APPUI DE LA DEMANDE D'UTILISATION AUTRE QU'AGRICOLE - PISTE RÉCRÉOTOURISTIQUE L'EXPRESS BEAUCE-MÉGANTIC

ATTENDU QUE les représentants d'Express Beauce-Mégantic se sont adressés à la MRC pour une demande d'appui afin d'éviter la fermeture de la piste récréotouristique de l'Express Beauce-Mégantic;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement révisé de la MRC du Granit est entré en vigueur le 25 avril 2003;

ATTENDU QU'Express Beauce-Mégantic, propriétaire de l'ancienne emprise ferroviaire du Québec-central, désire régulariser l'usage de corridor récréatif pour l'exploitation d'une piste de VHR;

ATTENDU QUE la piste traverse les municipalités de Courcelles, St-Sébastien et Ste-Cécile-de-Whitton;

ATTENDU QUE la piste traverse les affectations Agro-forestière et Agricole;

ATTENDU QUE les représentants d'Express Beauce-Mégantic se sont adressés à la Commission de protection du territoire agricole afin d'obtenir les autorisations nécessaires afin d'exploiter une piste de VHR en zone verte;

ATTENDU QUE le projet a été présenté au Comité consultatif agricole afin d'obtenir leur analyse du dossier;

ATTENDU QUE la piste récréotouristique de l'Express Beauce-Mégantic offre un potentiel au niveau du développement économique de la région;

ATTENDU QUE les parcelles de terres de la piste récréotouristique n'ont jamais fait l'objet d'exploitation agricole et ont toujours appartenu à l'Express Beauce-Mégantic;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit appuie la demande d'utilisation autre qu'agricole d'Express Beauce-Mégantic pour l'utilisation de l'ancienne voie ferroviaire du Québec-Centrale pour l'exploitation d'une piste de VHR, et ce, en raison de son faible impact pour l'agriculture et sa conformité envers le schéma d'aménagement révisé de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.0	ENVIRONNEMENT
-----	---------------

9.1

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2020-09 PORTANT SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

2020-158

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2020-09 PORTANT SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le 3^e alinéa de l'article 10 en y ajoutant du texte, et ce, de manière à y lire dorénavant :

« Malgré ce qui précède, lorsqu'une résidence n'est pas visible de la route, il est accepté que les RDD soient déposés près de la rue »

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le « RÈGLEMENT NO 2020-09 PORTANT SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES », soit adopté avec les modifications demandées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2020-10 DÉCRÉTANT LES MODALITÉS ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES RELATIVES À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

2020-159**ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2020-10 DÉCRÉTANT LES MODALITÉS ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES RELATIVES À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le « RÈGLEMENT NO 2020-10 DÉCRÉTANT LES MODALITÉS ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES RELATIVES À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES », soit adopté tel présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3

APPROBATION DE L'APPEL D'OFFRES – MATIÈRES RÉSIDUELLES

2020-160**APPROBATION DE L'APPEL D'OFFRES – MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit approuve le contenu du cahier de charges relativement à l'appel d'offres pour la collecte et le transport des matières résiduelles, de même que pour les encombrants et les plastiques agricoles et le traitement des ordures ménagères et des matières organiques.

QUE ledit appel d'offres soit publié sur le site du Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.0 SERVICE D'ÉVALUATION

10.1

RAPPORT MENSUEL DU SERVICE D'ÉVALUATION

Les rapports des mois de juin et juillet ont été envoyés par courriel aux maires. Madame Sophie Bourassa fait un résumé du travail accompli pour l'année en cours et de ce qu'il reste à faire.

11.0 DÉVELOPPEMENT (SDEG)

11.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF LOISIRS

Aucune rencontre n'a eu lieu.

11.2

FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL – 2^E APPEL DE PROJETS

Madame le préfet informe les maires qu'un 2^e appel de projets a été lancé dans le cadre du fonds de développement culturel et que ce dernier est en vigueur du 17 août au 25 septembre prochain. L'information ainsi que les documents sont disponibles sur le site Internet de la MRC.

12.0 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

12.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ VIGIE SANTÉ

Le résumé de la dernière rencontre a été envoyé aux maires par courriel. Aucune question n'est posée.

12.2

DEMANDE D'APPUI POUR QUE LE CIUSSS DE L'ESTRIE RENOUVELLE L'ÉTABLISSEMENT CHSLD ET LES LOCAUX DU CLSC DE LAMBTON

2020-161**DEMANDE D'APPUI POUR QUE LE CIUSSS DE L'ESTRIE RENOUVELLE L'ÉTABLISSEMENT CHSLD ET LES LOCAUX DU CLSC DE LAMBTON**

ATTENDU QUE la Municipalité de Lambton a fait parvenir une demande d'appui à la MRC du Granit dans sa demande au CIUSSS de l'Estrie afin qu'il renouvelle l'établissement CHSLD et les locaux du CLSC de Lambton répondant aux orientations et principes directeurs émis par le gouvernement et les différents ministères;

ATTENDU QUE le comité Vigie Santé de la MRC du Granit a pris connaissance de cette demande et qu'il recommande de l'appuyer;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit appuie la Municipalité de Lambton dans sa demande auprès du Gouvernement du Québec qu'il renouvelle l'établissement CHSLD et les locaux du CLSC de Lambton répondant aux orientations et principes directeurs émis par le gouvernement et les différents ministères.

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à la Municipalité de Lambton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.3

MOTION DE FÉLICITATIONS – DR POIRIER

2020-162**MOTION DE FÉLICITATIONS – SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS DU DR ALAIN POIRIER AINSI QUE SON ÉQUIPE, DIRECTEUR DE LA SANTÉ PUBLIQUE EN ESTRIE, DANS UN CONTEXTE DE PANDEMIE**

ATTENDU la pandémie de la Covid-19;

ATTENDU le caractère exceptionnel de cette situation ayant demandé des efforts collectifs considérables;

ATTENDU QUE cette pandémie ne prévoyait aucun mode d'emploi en termes de soutien pour les municipalités;

ATTENDU QUE le Dr Alain Poirier, et son équipe, a soutenu les municipalités de par sa présence au comité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et sa rigueur en répondant aux questions et en sécurisant les citoyens des municipalités;

ATTENDU la capacité du Dr Poirier, et son équipe, de vulgariser l'information et d'avoir été ainsi une référence infaillible pour les municipalités;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit remercie chaleureusement le Dr Alain Poirier, directeur de la Santé publique en Estrie, et son équipe pour leur implication, leur grande rigueur et leur volonté à soutenir les municipalités dans le contexte de la pandémie de la Covid-19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.0 PROJETS SPÉCIFIQUES

13.1

DEMANDE FRR – VOLET 4, COOPÉRATION INTERMUNICIPALE – INSPECTEUR

J'explique aux maires que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a rendu des fonds disponibles via le Fonds régions et ruralité, lequel comprend un volet 4 axé sur le Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale. J'explique que ces fonds peuvent être utilisés entre autres pour réaliser des études sur l'opportunité ou la faisabilité de coopération intermunicipale. Les maires échangent sur le fait qu'une telle étude sur l'opportunité ou la faisabilité d'une coopération intermunicipale pour les services d'un inspecteur municipal en bâtiment et en environnement pourrait s'avérer fort utile.

2020-163

FORMATION D'UN COMITÉ RESSOURCE – COOPÉRATION INTERMUNICIPALE - INSPECTEUR

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit a l'intention qu'une demande d'aide financière soit déposée au Volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité de manière à réaliser une étude sur l'opportunité ou la faisabilité d'une coopération intermunicipale pour les services d'un inspecteur municipal en bâtiment et en environnement;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un comité pour préparer la documentation relative à la demande d'aide financière;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit nomme les personnes suivantes pour participer aux rencontres du comité ressource – Coopération intermunicipale :

- Madame Marielle Fecteau
- Madame Sonia Cloutier
- Madame France Bisson
- Monsieur Denis Lalumière
- Monsieur Bernard Therrien
- Monsieur Jacques Bergeron

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

14.1

COMPTES À PAYER

2020-164

COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la liste des comptes a été déposée;

ATTENDU QUE les maires en ont pris connaissance;

Il est proposé, appuyé et résolu :

De procéder au paiement des :

Comptes à payer :	Juillet 2020	59 738,89 \$
-------------------	--------------	--------------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2

REMISE DE LA LISTE DES DÉPENSES RÉCURRENTES DU MOIS DE JUILLET 2020

Les maires ont reçu la liste des dépenses récurrentes du mois de juillet 2020. Aucune question n'est posée.

14.3

ATELIER DE TRAVAIL – CONSEIL DES MAIRES

Madame le préfet informe les maires que des ateliers de travail seront tenus, avant le conseil des maires, au besoin dans les prochains mois et que lorsque nécessaire, les maires seront informés des sujets avant. Les maires sont d'accord avec cette façon de procéder.

14.4

PROTOCOLE HURONS-WENDAT

Les maires discutent du fait que les délais menant à une approbation de projets de développement dans le cadre Protocole sur la consultation et l'accommodement de la Nation huronne-wendat entre la Nation huronne-wendat et le Gouvernement du Canada sont très longs et mettent en péril la réalisation de projets des municipalités. Puisqu'il appert que les délais sont entre autres reliés au délai de transmission des projets par le Gouvernement fédéral au Conseil de la Nation huronne-wendat pour analyse, il est convenu que ce point soit traité lors de la prochaine séance afin de demander au Gouvernement d'améliorer le processus.

14.5

COMITÉ SPA

J'informe les maires que le comité SPA, pour les chiens dangereux, se rencontrera le 10 septembre prochain et que des recommandations seront proposées lors de la prochaine séance du conseil des maires.

15.0 PROJET ÉOLIEN

15.1

PROJET ÉOLIEN DU GRANIT, SUIVI

Le rapport de production du 2^e trimestre de 2020 a été envoyé par courriel aux maires.

16.0 VARIA**Vente d'immeubles pour non-paiement de taxes**

J'informe les maires que la Fédération québécoise des municipalités nous a informés de la parution du décret permettant de tenir la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes. J'ajoute que celle-ci devrait se tenir au début du mois d'octobre et que la date sera confirmée prochainement.

17.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

18.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**2020-165****LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du conseil des maires du 19 août 2020 soit levée, il est 20 h 42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marielle Fecteau
Préfet

Sonia Cloutier
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus de la MRC, pour les dépenses votées à la séance du Conseil de ce 19 août 2020, et ce pour la résolution 2020-164.

Sonia Cloutier
Secrétaire-trésorière
Directrice générale